

Ministère
de la Sécurité
publique

La desserte policière au Québec

Profil organisationnel 2018



Pour nous joindre

Direction des politiques publiques, de la recherche et des statistiques

Ministère de la Sécurité publique
Tour du Saint-Laurent, 6^e étage
2525, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 2L2

infocom@msp.gouv.qc.ca
Téléphone : 418 646-6777
Sans frais : 1 866 644-6826
Télécopieur : 418 643-0275

Coordination : Linda Veillette
Analyse : Lucie Boulanger
Traitement des données : Andrée Arguin
Collaboration : Andrée Arguin et Geneviève Trépanier

Dépôt légal – 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN 978-2-550-88114-8 (PDF)
© Gouvernement du Québec, 2021

Tous les droits réservés pour tous pays.
La reproduction et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.



Table des matières

INTRODUCTION	7
1 LE PERSONNEL DANS LES CORPS DE POLICE MUNICIPaux ET À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC	8
1.1 L'EFFECTIF POLICIER AUTORISÉ	9
1.2 L'EFFECTIF POLICIER PERMANENT	9
L'ACTIVITÉ POLICIÈRE	10
LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE	10
LES MINORITÉS VISIBLES OU ETHNIQUES	11
LES ANNÉES DE SERVICE RECONNUES	11
LES DÉPARTS À LA RETRAITE	12
L'EMBAUCHE	12
1.3 L'EFFECTIF CIVIL PERMANENT	12
LA FONCTION OCCUPÉE	12
LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE	13
2 LE PERSONNEL DANS LES CORPS DE POLICE AUTOCHTONES	14
2.1 L'EFFECTIF POLICIER AUTOCHTONE	14
LA FONCTION OCCUPÉE	14
LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE	15
LES ANNÉES DE SERVICE RECONNUES	15
2.2 LES CONSTABLES SPÉCIAUX AUTOCHTONES	15
LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LES ANNÉES DE SERVICES RECONNUES	15
2.3 L'EFFECTIF CIVIL DANS LES CORPS DE POLICE AUTOCHTONES	15
LA FONCTION OCCUPÉE	15
LE SEXE	15
ANNEXE I	17
LES TABLEAUX DE LA DESSERTÉ POLICIÈRE AU QUÉBEC, 2018.....	17
ANNEXE II	35
LA DESSERTÉ POLICIÈRE DANS LES CORPS DE POLICE MUNICIPaux, 2018	35
ANNEXE III	41
LA DESSERTÉ POLICIÈRE DANS LES CORPS DE POLICE AUTOCHTONES, 2018.....	41

Faits saillants CPM 2018



L'effectif policier permanent a diminué de 1,7 % en 2018. Le Québec comptait un effectif de 14 526 policiers permanents au 31 décembre 2018 alors qu'il était de 14 771 l'année précédente.

En 2018, l'effectif policier permanent au Québec se répartissait ainsi :
38,0 % à la SQ (5 525 policiers),
29,9 % au SPVM (4 344 policiers) et
32,1 % dans les autres corps de police municipaux (4 657 policiers).



Le ratio de policiers permanents par 100 000 habitants est différent selon les niveaux de service : il est de 212 pour la SQ, 217 pour le SPVM et 125 pour les autres corps de police municipaux. Ce ratio est de 185 au Canada.

En 2018, l'effectif policier permanent au Québec comptait 3 989 femmes.
En dix ans, la représentation des femmes au sein de l'effectif policier permanent est passée de 22,7 % à 27,5 %.

Le pourcentage de policiers appartenant à une minorité visible ou ethnique a augmenté légèrement, passant de 4,2 % en 2012 à 5,1 % en 2018.

Le nombre de policiers qui ont pris leur retraite en 2018 est de 459 tandis que 488 ont été embauchés. La proportion des policiers âgés de moins de 35 ans (29,1 %) est néanmoins à la baisse par rapport à l'année 2009.



Faits saillants CPA 2018



Le plus grand nombre de CPA se trouve dans les régions de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue.



L'effectif permanent des CPA s'élève à 406 personnes. Près de 64 % d'entre elles sont issues des Premières Nations ou sont inuites.

Les CPA de Eeyou Eenou, Kativik, Akwesasne et Kahnawake comptent 58,2 % de l'effectif total des policiers et constables spéciaux autochtones.

Parmi les 41 femmes qui composent l'effectif policier permanent des CPA, près de 80 % (32) sont âgées de moins de 45 ans.



La proportion de policiers cumulant moins de 16 ans de service est presque aussi importante chez les femmes (75,6 %) que chez les hommes (77,6 %).



Introduction

Au Québec, l'effectif policier est réparti dans trois principaux types de corps de police : les corps de police municipaux (CPM), la Sûreté du Québec (SQ) et les corps de police autochtones (CPA). Leurs membres ont tous pour mission de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique ainsi que de prévenir et de réprimer le crime selon leur compétence respective, en plus d'en rechercher les auteurs.

Les données sur le personnel dans les corps de police sont recueillies à l'aide du *Questionnaire sur l'administration des activités policières*. Ce questionnaire, transmis annuellement aux corps de police du Québec, permet d'obtenir des données uniformes sur ceux-ci et de dresser un portrait de l'effectif policier et civil qui les compose. Ce rapport présente des informations relatives aux CPM et à la SQ au 31 décembre 2018, suivies de celles qui concernent les CPA. Les CPA sont traités séparément au chapitre 2 en raison de leurs spécificités.

Ces données excluent celles relatives au Commissaire à la lutte contre la corruption^o(CLCC) et au Bureau des enquêtes indépendantes (BEI), puisqu'ils ont un mandat spécialisé qui ne comprend pas la gendarmerie.

Quant à la Gendarmerie royale du Canada (GRC)¹, elle collabore avec les corps de police susmentionnés, notamment dans la lutte contre les crimes économiques et le crime organisé. L'effectif policier et civil nécessaire à l'administration de ses différents détachements au Québec n'est cependant pas inclus dans les résultats.

Rappelons que l'instrument de collecte de données utilisé pour cette publication est un questionnaire autoadministré. Aucun contrôle spécifique des réponses reçues n'est effectué, la transmission fidèle de l'information demandée aux corps de police étant tenue pour acquise. Rien ne permet au ministère de la Sécurité publique (MSP) de mettre en doute la validité des résultats.

Le lecteur doit toutefois demeurer prudent lorsqu'il compare ou interprète certains résultats. Les corps de police du Québec se distinguent par les territoires qu'ils couvrent, les clientèles qu'ils desservent ainsi que le niveau de service qu'ils sont tenus d'offrir aux citoyens. Ces éléments doivent être pris en considération au moment de dresser des constats.

¹ La Gendarmerie royale du Canada (GRC) est le service de police fédéral relevant du ministre de la Sécurité publique du Canada, dont le mandat au Québec est principalement d'appliquer les lois fédérales.



1 Le personnel dans les corps de police municipaux et à la Sûreté du Québec

Selon la *Loi sur la police*², les CPM desservent les municipalités ayant une population de 50 000 habitants et plus, celles des communautés métropolitaines de Montréal et de Québec ainsi que les régions métropolitaines de recensement de Saguenay, Gatineau, Sherbrooke et Trois-Rivières. Les CPM doivent fournir un niveau de service spécifique en fonction de la population desservie ou, encore, de leur situation géographique. Quant aux municipalités de moins de 50 000 habitants, elles sont desservies par la SQ, à moins d'une autorisation spéciale de la ministre de la Sécurité publique. La *Loi sur la police* détermine six niveaux de services policiers³, chacun incluant les services du niveau inférieur⁴ (tableau 41).

On recense 30 CPM au Québec, dont 16 offrent des services policiers à plus d'une municipalité (desserte multiple)⁵. Un corps de police procure des services de :

- **niveau 1** s'il dessert moins de 100 000 habitants (7 corps de police);
- **niveau 2** s'il dessert de 100 000 à 249 999 habitants (7 corps de police). Il doit également assurer ce niveau de service s'il dessert une municipalité faisant partie d'une région métropolitaine de recensement ou d'une communauté métropolitaine susmentionnée, même si la population est inférieure à 100 000 habitants (11 corps de police);
- **niveau 3** s'il dessert de 250 000 à 499 999 habitants (3 corps de police);
- **niveau 4** s'il dessert de 500 000 à 999 999 habitants (le Service de police de la Ville de Québec – SPVQ);
- **niveau 5** s'il dessert 1 000 000 d'habitants ou plus (le Service de police de la Ville de Montréal – SPVM).

Le niveau de service 6 est fourni par la SQ sur l'ensemble du territoire du Québec. Elle fournit les services policiers aux municipalités de moins de 50 000 habitants, à moins qu'elles ne soient visées par l'article 353.1 de la *Loi sur la police*⁶, en plus des municipalités qui n'ont pas de CPM, et ce, sur la base d'ententes conclues entre le MSP et la municipalité régionale de comté (MRC) dont les municipalités concernées font partie. En tant que police nationale, elle assure les services de niveaux supérieurs à ceux requis d'un CPM. Elle travaille d'ailleurs en complémentarité avec eux lors d'activités particulières afin de fournir des services policiers adéquats à l'ensemble de la population.

² *Loi sur la police*, RLRQ, chapitre P-13.1.

³ *Règlement sur les services policiers que les corps de police municipaux et la Sûreté du Québec doivent fournir selon leur niveau de compétence* (selon les articles 69, 70 et 71 de la *Loi sur la police*).

⁴ Les activités des corps de police prennent de l'ampleur ou deviennent plus spécialisées lorsque le niveau de service s'élève. Par exemple, un service de police de niveau 1 pourra contrôler une foule pacifique alors que ceux des niveaux 5 et 6 devront maîtriser des foules avec risque élevé d'agitation, de débordement ou d'émeute.

⁵ La liste détaillée des CPM selon le type de desserte, le niveau de service et les municipalités desservies est présentée au tableau 41.

⁶ À l'exception de Drummondville et de Saint-Hyacinthe, desservies par la SQ, même si elles ont plus de 50 000 habitants.

Au 31 décembre 2018, la proportion de la population desservie par les services policiers d'un CPM (niveaux 1° à 5) était de 68,6 %, comparativement à 31,4 % pour celle relevant des services de la SQ. De plus, le SPVM (niveau 5) desservait plus de 24 % de la population québécoise. Bien que les CPM desservent une plus forte proportion de la population, la SQ est responsable de la protection d'une population répartie sur un territoire beaucoup plus vaste (tableau 42).

1.1 L'effectif policier autorisé

L'effectif autorisé est le nombre minimal de postes prévus par un corps de police pour fournir les services policiers en conformité avec la *Loi sur la police*. Relevant des autorités municipales, l'effectif policier est autorisé par l'autorité compétente (la municipalité, la régie intermunicipale ou la MRC) sur la base des effectifs minimaux approuvés par le MSP selon les plans d'organisation policière soumis. La SQ est le corps de police national qui agit sous l'autorité du MSP. Ses effectifs sont autorisés par le Conseil du trésor.

L'effectif policier autorisé dans les CPM et à la SQ en 2018 s'élevait à 15 035 postes, soit respectivement 4 557 au SPVM, 4 677 dans les autres CPM et 5 801 à la SQ (tableau 1).

En ce qui a trait à l'évolution de l'effectif policier autorisé, on remarque une stabilité relative de 2009 à 2018, le ratio du nombre de policiers par 100 000 habitants étant passé de 183 à 181 policiers, malgré une fluctuation à la hausse entre 2012 et 2015 (tableau 2).

Des 15 035 postes policiers autorisés dans les CPM et à la SQ, 65,4 % sont affectés à la gendarmerie et 18,3 %, aux enquêtes. Les autres activités se répartissent entre la direction/administration (3,3 %), les services de soutien (11,8 %) et les mesures d'urgence (1,3 %) (tableau 3).

1.2 L'effectif policier permanent

L'effectif policier permanent représente le nombre de postes pourvus. L'information recueillie sur les 14 526 policiers permanents en poste en 2018 permet d'établir des distinctions en fonction de l'activité, du sexe et du groupe d'âge, de l'appartenance à une minorité visible ou ethnique, du nombre d'années de service reconnues, des départs à la retraite ainsi que des embauches au sein des corps de police du Québec.

Un changement dans la compilation des données a été effectué au SPVM en 2018. Les 213 constables auxiliaires permanents de son effectif ne sont pas comptabilisés dans les postes autorisés permanents ni dans la répartition de l'effectif permanent en poste. Ils sont désormais considérés comme des policiers surnuméraires puisqu'ils assurent le remplacement au sein du corps de police.

Au 31 décembre 2018, le Québec comptait un effectif policier permanent de 14 526 personnes dans les CPM et à la SQ. L'effectif autorisé (15 035) est donc plus élevé que le nombre de postes réellement occupés, l'écart étant de 509 postes (tableau 4).

L'effectif policier permanent a varié de 1,5 % au cours de la dernière décennie, passant de 14 320 policiers en 2009 à 14 526 en 2018, avec un maximum de 14 895 atteint en 2014. Le ratio moyen de policiers par 100 000 habitants au cours de la décennie était de 182 policiers, mais ce ratio est en diminution constante depuis 2013, passant de 185 en 2012 à 175 en 2018, comparativement à 185 pour l'ensemble du territoire canadien⁷.

Au cours de la dernière année, l'effectif permanent a diminué de 245 policiers (-1,7 %), ce qui explique la diminution du ratio à 175 policiers par 100 000 habitants par rapport à 178 l'année précédente (tableau 5). Cette diminution est toutefois largement attribuable au changement dans le décompte de l'effectif policier permanent au SPVM alors que ce corps de police enregistrait une diminution de l'effectif de 247 policiers en 2018.

⁷ Conor, P., Robson, J. et Marcellus, S. (2019), *Les ressources policières au Canada, 2018*, *Juristat*, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, p. 9.

L'effectif policier permanent se répartit ainsi : 38 % des policiers sont à l'emploi de la SQ, 32,1 % à l'emploi des CPM et 29,9 % du SPVM. Les corps de police de niveaux 5 (SPVM) et 6 (SQ) ont par ailleurs les ratios d'effectifs par 100 000 habitants les plus élevés, se situant respectivement à 217 et 212 policiers, comparativement à 125 pour l'ensemble des niveaux de service inférieurs (tableau 6).

L'activité policière

Plus des deux tiers (66,3 %) de l'effectif policier permanent sont affectés au secteur de la gendarmerie et plus d'un sixième (17,1 %), à celui des enquêtes. Le troisième secteur d'importance est celui des services de soutien avec un peu plus d'un policier sur dix (12 %). Les autres policiers se trouvent soit dans le secteur de la direction (3,3 %) et de l'administration ou, encore, celui des mesures d'urgence (1,3 %).

C'est au SPVM que ces proportions diffèrent le plus, avec 60,5 % de l'effectif policier affecté à la gendarmerie, comparativement à 69,8 % dans les autres CPM et 67,9 % à la SQ (tableau 7). Parmi l'effectif policier du Canada, 7 personnes sur 10 sont des agents de police.

L'effectif de la gendarmerie et celui des mesures d'urgence ont diminué respectivement de 3,6 % et de 4,9 % par rapport à l'année précédente. On constate toutefois une légère augmentation dans les autres secteurs d'activité, soit ceux des services de soutien (4,3 %), des enquêtes (1,9 %) et de la direction et de l'administration (1,5 %) (tableau 8).

Le sexe et le groupe d'âge

La représentation des femmes parmi l'effectif policier permanent au Québec tend à s'accroître depuis 2009, passant de 23,4 % à 27,5 % en 2018, réduisant celle des hommes de 76,6 % à 72,5 % au cours des dix dernières années. On dénombre toutefois une diminution de 13 policières comparativement à l'année précédente. C'est d'ailleurs en 2017 que les femmes ont été les plus nombreuses à l'emploi d'un des corps de police du Québec avec 4 002 policières (tableau 9).

En comparaison, on observe une hausse de 196 policières par rapport à 2017 dans l'ensemble du Canada. Les policières au pays représentent 22 % de l'effectif policier total, alors que cette proportion était d'un peu moins de 4 % en 1986⁸.

La proportion de femmes par secteur d'activité est sensiblement la même pour l'ensemble des corps de police (entre 26,6 et 31,2 %), à l'exception des mesures d'urgence où elles sont proportionnellement moins nombreuses (8,3 %). Elles représentent près du tiers de l'effectif du SPVM (32,7 %), près du quart de celui de la SQ (24,3 %) et un peu plus du quart dans les autres CPM (26,4 %) (tableau 10).

C'est dans la catégorie du personnel d'encadrement ou de supervision que la proportion d'hommes (84,7 %) est la plus élevée. Cette proportion se rapproche de la moyenne lorsqu'on ne considère que les autres types de postes (69,8 %). Les tendances sont sensiblement les mêmes, et ce, peu importe la fonction et le corps de police, quoique le SPVM compte, en proportion, davantage de femmes comparativement à la SQ et aux autres CPM (tableau 11).

En 2018, la proportion de l'effectif policier permanent âgé de moins de 35 ans était de 31,9 % pour la SQ, de 28,7 % pour le SPVM et de 26,0 % pour les autres CPM. La proportion du personnel âgé de 34 à 44 ans était de 34,6 % pour la SQ, de 36,9 % pour le SPVM et de 39,0 % pour les autres CPM. Les policiers âgés de plus de 45 ans composaient enfin 33,5 % de l'effectif de la SQ, 34,4 % de l'effectif du SPVM et 35,0 % de celui des autres CPM (tableau 12).

⁸ Conor, P., Robson, J. et Marcellus, S. (2019), *Les ressources policières au Canada, 2018*, *Juristat*, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, p. 11.

Les hommes sont représentés en plus grande proportion dans toutes les tranches d'âge et dans tous les corps de police, mais c'est dans la catégorie des 55 ans et plus que la proportion d'hommes est la plus importante par rapport à celle des femmes. Celle des 45 à 54 ans vient ensuite au second rang (tableau 13).

La proportion de policiers âgés de moins de 35 ans au sein de l'effectif policier permanent (29,1 %) est à la baisse par rapport à celle enregistrée en 2009 (37 %). Cette situation est observée pour l'ensemble des corps de police. La proportion des 35 à 44 ans est demeurée relativement stable au cours des dix dernières années (36 % en moyenne), mais celle de l'effectif âgé de 45 ans et plus n'a pas cessé de croître entre 2009 et 2018, passant de 27 % à 34,2 % (tableau 14). Rappelons qu'au Québec, les policiers ont rarement moins de 21 ans à la fin de leur formation en techniques policières.

Au Canada, la proportion de policiers dans les catégories d'âge supérieures ne cesse d'augmenter depuis 2012, passant de 15 % à 18 % en 2018.

Les minorités visibles ou ethniques

La proportion de policiers permanents appartenant à une minorité visible ou ethnique a augmenté légèrement dans l'ensemble des corps de police, passant de 4,2 % en 2012⁹ à 5,1 % en 2017 et 2018. Comme pour les six dernières années, leur présence est plus importante au sein du SPVM avec 11,7 % de l'effectif permanent, comparativement à 1,7 % pour la SQ et 2,9 % pour les autres CPM. Bien que le SPVM affiche le pourcentage le plus élevé (11,7 %) de policiers appartenant à une minorité visible ou ethnique, c'est au sein des autres corps de police municipaux que cette proportion a le plus augmenté au cours de la dernière décennie (tableau 15).

Notons que c'est aussi au sein du SPVM que la proportion de femmes issues de minorités visibles ou ethniques est la plus importante, soit 7,5 % de l'effectif policier, comparativement à 2,6 % dans les autres CPM et 1,8 % à la SQ. La proportion de femmes appartenant à une minorité visible ou ethnique au SPVM équivaut à un peu plus de la moitié de celle des hommes (13,8 %) au sein de ce corps de police (tableau 16).

Dans l'ensemble du Canada, 20 % des policiers ont déclaré faire partie d'une minorité visible ou ethnique. En comparaison, et selon les données du recensement de 2016, 22 % de la population canadienne s'identifie comme telle¹⁰.

Des policiers issus des Premières Nations ou Inuits sont également représentés dans les corps de police du Québec (SQ et CPM). Les données recueillies montrent qu'en 2018, 137 policiers étaient issus des Premières Nations ou étaient inuits. Près des deux tiers d'entre eux (61,3 %) étaient à l'emploi de la SQ, le sixième (16,1 %) travaillait au SPVM et un peu moins du quart (22,6 %) était au service des autres CPM (tableau 17).

On constate une augmentation de 4,6 % du nombre de policiers (137) permanents issus des Premières Nations ou Inuits en 2018 par rapport à l'année précédente (131) (tableau 18). Au Canada, les Autochtones représentent 5 % de la population canadienne. En 2018, 7 % des policiers canadiens ont déclaré être Autochtones¹¹.

Les années de service reconnues

La répartition de l'effectif policier permanent montre que plus de la moitié des policiers ont cumulé entre 6 et 20 années de service reconnues (58,5 %). Les policiers en ayant moins comptaient pour 13,7 % de l'effectif, alors que 27,7 % ont acquis 21 années de service et plus. C'est dans les catégories de personnes qui ont cumulé entre 6 et 20 ans de service que l'on trouve la proportion la plus importante de femmes (31,9 % en moyenne), alors que

⁹ La collecte des données auprès des différents corps de police concernant les minorités ethniques a débuté en 2012. Avant cette date, seules les données relatives aux minorités visibles étaient colligées.

¹⁰ Conor, P., Robson, J. et Marcellus, S. (2019), *Les ressources policières au Canada, 2018*, Juristat, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, p. 12.

¹¹ *Ibid.*, p. 12-13.

cette proportion est beaucoup moins importante (18,5 %) lorsqu'on considère uniquement l'effectif qui a cumulé plus de 20 années de service reconnues (tableau 19).

On constate que la proportion des policiers qui n'avaient pas encore atteint 6 années de service reconnues a diminué entre 2009 et 2018, passant de 22 % à 13,7 %. Cette proportion était remontée à 15,9 % en 2017, mais est redescendue en 2018, principalement en raison du changement dans la compilation des données au SPVM, lequel affecte principalement la catégorie de policiers qui comptent le moins d'années d'expérience (tableau 20).

Les départs à la retraite

Au cours de l'année 2018, 459 policiers quittaient leur emploi pour la retraite, ce qui représente 3,1 % de l'effectif policier permanent. C'est la cinquième année consécutive où l'on constate un nombre de départs à la retraite aussi important, soit 475 en moyenne entre 2014 et 2018. Entre les années 2009 et 2013, le nombre de départs à la retraite était en moyenne de 269 policiers par année. C'est à la SQ et au SPVM que les départs ont été les plus nombreux en 2018 par rapport à l'effectif policier total, soit 3,3 % chacun, comparativement à 2,7 % dans les autres CPM (tableau 22). En comparaison, 11 % des policiers canadiens étaient admissibles à la retraite cette même année¹².

Dans l'ensemble des corps de police, 71 % des nouveaux retraités avaient cumulé de 25 à 30 ans de service, alors que 20,9 % en avaient cumulé de 31 à 35. Seuls 4,4 % en avaient 36 et plus et 3,7 % des policiers nouvellement retraités se sont retirés avec moins de 25 ans de service (tableau 23). Il faut préciser que les policiers du Québec sont admissibles à la retraite dès qu'ils atteignent 25 ans de service.

L'embauche

En revanche, 488 policiers permanents ont été embauchés dans l'un ou l'autre des différents corps de police du Québec en 2018, ce qui représente 3,4 % de l'effectif policier permanent. Ce sont 165 policiers de moins qu'en 2017¹³.

La SQ a embauché 216 policiers en 2018, ce qui représente 44,3 % du nouvel effectif policier permanent au Québec, alors que 28,5 % des policiers ont été embauchés par la Ville de Montréal et 27,2 % l'ont été par les autres CPM. Dans tous les cas, et comme pour les deux années précédentes, les policiers embauchés étaient majoritairement âgés de 34 ans et moins (95,1 %) (tableau 24).

1.3 L'effectif civil permanent

Pour soutenir le travail des policiers, la SQ et les CPM pouvaient compter en 2018 sur 3 832 civils permanents, ce qui représente 20,9 % des 18 358 employés permanents (civils et policiers) à l'emploi des corps de police du Québec. Cette proportion est inférieure à la moyenne canadienne, où les civils représentaient 36 % de l'effectif total en 2018¹⁴. Près de la moitié de l'effectif civil permanent travaille pour la SQ (46,4 %) (tableau 25).

La fonction occupée

Près des deux tiers (65,9 %) de l'effectif civil permanent des corps de police sont composés de personnel de soutien, 13,9 % de professionnels, 13 % de techniciens et 7,2 % de cadres. On remarque que le nombre de professionnels embauchés au sein des corps de police a progressé de 14,1 %, tout comme celui des cadres civils

¹² Conor, P., Robson, J. et Marcellus, S. (2019), *Les ressources policières au Canada, 2018, Juristat*, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, p. 13.

¹³ MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2020). *La desserte policière au Québec, Profil organisationnel 2017*, p.10.

¹⁴ Conor, P., Robson, J. et Marcellus, S. (2019), *Les ressources policières au Canada, 2018, Juristat*, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, p. 14.

(+5,4 %). En contrepartie, le nombre de techniciens à l'emploi des corps de police a diminué de 7,2 %. Le personnel de soutien est demeuré plutôt stable avec une progression de 1,4 % entre 2015 et 2018 (tableau 26).

Le sexe et le groupe d'âge

L'effectif civil est majoritairement composé de femmes (70,9 %). Elles se trouvent en proportion plus importante dans toutes les fonctions occupées par du personnel civil, plus particulièrement dans les postes de soutien (73,5 %), de techniciens (69,6 %), mais également parmi les cadres (64,2 %) et les professionnels (63,2 %) (tableau 28). En général, l'effectif civil féminin se trouve également en plus grande proportion que celui masculin dans toutes les catégories d'âge (tableau 29).



2 Le personnel dans les corps de police autochtones

Les communautés autochtones du Québec sont généralement desservies par des CPA¹⁵ créés en vertu des articles 90 à 102 de la *Loi sur la police*. Le nombre minimal de policiers au sein des CPA est déterminé par des ententes tripartites sur la prestation des services policiers conclues entre les conseils de bande, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral. En vertu de ces ententes, 22 CPA desservent 44 des 55 communautés autochtones au Québec, soit 92,3 % de la population autochtone vivant dans les communautés inuites et amérindiennes de la province.

Les communautés autochtones visées par ces ententes habitent 11 des 17 régions administratives du Québec. Le plus grand nombre de CPA se trouve dans les régions de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue (tableau 43).

Parmi l'effectif policier autochtone, on compte aussi des constables spéciaux nommés en vertu de l'article 107 de la *Loi sur la police* ou pour une période maximale de quatre mois renouvelable par les autorités locales en vertu de l'article 108 de cette même loi (tableau 44).

L'effectif permanent total des CPA s'élevait à 406 personnes au 31 décembre 2018, dont 353 policiers (86,9 %), 10 constables spéciaux (2,5 %) et 43 civils (10,6 %) (tableau 31). Cet effectif est cependant moins élevé que l'effectif total (422) sur lequel ces corps de police pouvaient compter à pareille date l'année précédente.

Parmi les policiers et constables spéciaux de l'effectif permanent, 64 % étaient issus des Premières Nations ou Inuits (tableau 45).

Les CPA de Eeyou Eenou, Kativik, Akwesasne et Kahnawake sont ceux dont le nombre de policiers et de constables spéciaux en poste est le plus élevé. Ces CPA comptent plus de la moitié (58,2 %) de l'effectif policier et des constables spéciaux des CPA au Québec (tableau 44).

2.1 L'effectif policier autochtone

La fonction occupée

Les CPA comptent 353 policiers en fonction, dont près des deux tiers sont des patrouilleurs (63,2 %) et 7,9 %, des enquêteurs. Plus de 15 % occupent un poste de supervision ou d'encadrement et 13,3 % occupent une autre fonction (tableau 32). La répartition de l'effectif policier féminin permanent en poste selon le groupe d'âge révèle que, parmi les 41 femmes qui composent l'effectif policier permanent des CPA, près de 80 % (32) sont âgées de moins de 45 ans (tableau³⁴).

¹⁵ Quelques communautés sont toutefois desservies par la SQ.

Le sexe et le groupe d'âge

L'effectif policier autochtone permanent est composé majoritairement d'hommes (88,4 %). Ces derniers occupent 88 % des postes de patrouilleurs et 89,3 % des postes d'enquêteurs. En conséquence, le personnel policier féminin n'occupe que 11 à 12 % des fonctions policières dans les CPA, quelle que soit la fonction (tableau 33).

Les années de service reconnues

Comparativement aux autres corps de police, la majorité de l'effectif policier autochtone cumule moins de 16 années de service reconnues (77,3 %). La proportion de policiers cumulant moins de 16 ans de service est presque aussi importante chez les femmes (75,6 %) que chez les hommes (77,6 %). Un peu plus de 4 policiers sur 10 dans les CPA ont moins de 6 années de service reconnues (tableau 35).

2.2 Les constables spéciaux autochtones

On compte 10 constables spéciaux répartis dans les CPA suivants : Kativik, Kahnawake, Listuguj et Pakua Shipi (tableau 44). Parmi ces 10 constables spéciaux, 7 sont patrouilleurs, 1 occupe un poste de supervision ou d'encadrement, 1 est enquêteur et 1 occupe une autre fonction non précisée (tableau 36).

Le sexe, le groupe d'âge et les années de services reconnues

D'après les informations reçues, deux constables spéciaux sont de sexe féminin et occupent respectivement des fonctions d'enquêteur et de patrouilleur. En ce qui a trait à l'âge de l'effectif, 6 constables spéciaux sur 10 sont âgés entre 25 et 44 ans et 4 sur 10 sont âgés de plus de 45 ans (tableaux 37 et 38). Quant aux années de service reconnues, 8 constables spéciaux ont acquis entre 11 et 20 ans de service, alors que les 2 autres ont cumulé moins de 10 années de services reconnues (tableaux 37, 38 et 39).

2.3 L'effectif civil dans les corps de police autochtones

La fonction occupée

L'effectif civil permanent au sein des CPA est de 43 personnes au total. Parmi eux, 33 occupent des fonctions de personnel de soutien (76,7 %), 7 de techniciens (16,3 %), 2 de professionnels (4,7 %). Une personne (2,3 %) occupe des fonctions d'encadrement (tableau 40).

Le sexe

À l'instar du portrait observé dans les CPM et à la SQ, les femmes occupent majoritairement (83,7 %) les fonctions réservées au personnel civil, à l'exception du seul poste de cadre occupé actuellement par un homme. En revanche, les deux postes de professionnels sont occupés par des femmes (tableau 40).

Annexe I

Les tableaux de la desserte policière au Québec, 2018

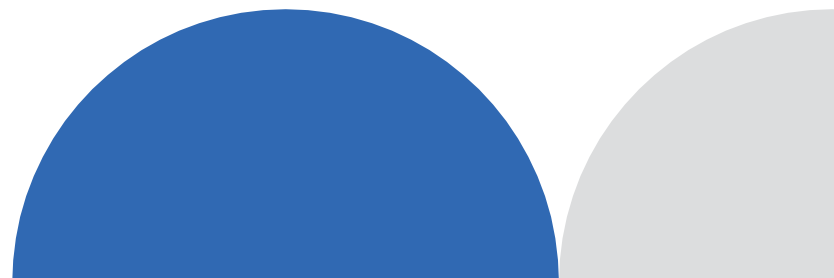


Tableau 1

Répartition de l'effectif policier autorisé et civil selon le corps de police, 2018

Corps de police	Policier autorisé (n)	Civil (n)	Total (n)
CPM (niveaux 1 à 4)	4 677	1 276	5 953
SPVM (niveau 5)	4 557	938	5 495
SQ (niveau 6)	5 801	2 043	7 844
Total	15 035	4 257	19 292

Tableau 2

Évolution de l'effectif policier autorisé par 100 000 habitants, de 2009 à 2018

Année	Policier autorisé (n)	Variation annuelle (%)	Population* (n)	Ratio
2009	14 296	—	7 828 879	183
2010	14 394	0,7	7 843 306	184
2011	14 509	0,8	7 926 660	183
2012	14 844	2,3	7 986 169	186
2013	15 177	2,2	8 085 255	188
2014	15 159	-0,1	8 144 826	186
2015	15 140	-0,1	8 193 018	185
2016	15 159	0,1	8 254 029	184
2017	15 305	0,1	8 321 347	184
2018	15 035	-1,8	8 320 210	181

* Données tirées du décret de population 1421-2018 publié dans la *Gazette officielle du Québec*.

Tableau 3

Répartition de l'effectif policier autorisé et civil selon l'activité policière, 2018

Activité policière	Policier autorisé (n)	Policier autorisé (%)	Civil (n)	Civil (%)	Total (n)
Direction/Administration	491	3,3	962	22,6	1 453
Gendarmerie	9 826	65,4	1 086	25,5	10 912
Enquêtes	2 749	18,3	244	5,7	2 993
Services de soutien	1 777	11,8	1 946	45,7	3 723
Mesures d'urgence	192	1,3	19	0,4	211
Total	15 035	100,0	4 257	100,0	19 292

Tableau 4

Répartition de l'effectif policier autorisé et permanent selon le corps de police, 2018

Corps de police	Policier autorisé (n)	Policier permanent (n)
CPM	9 234	9 001
SQ	5 801	5 525
Total	15 035	14 526

Tableau 5

Évolution de l'effectif policier permanent, de 2009 à 2018

Année	Policier permanent (n)	Ratio	Population (n)
2009	14 320	183	7 828 879
2010	14 364	183	7 843 306
2011	14 664	185	7 926 660
2012	14 806	185	7 986 169
2013	14 883	184	8 085 255
2014	14 895	183	8 144 826
2015	14 819	181	8 193 018
2016	14 683	178	8 254 029
2017	14 771	178	8 321 347
2018	14 526	175	8 320 210

Tableau 6

Répartition de l'effectif policier permanent par 100 000 habitants selon le corps de police et le niveau de service, 2018

Corps de police	Niveau de service	Policier permanent (n)	Policier permanent (%)	Ratio	Population (n)
CPM	Niveau 1	430	3,0	132	324 530
	Niveau 2	1 941	13,4	117	1 661 462
	Niveau 3	1 567	10,8	137	1 145 338
SPVQ	Niveau 4	719	4,9	124	579 656
SPVM	Niveau 5	4 344	29,9	217	1 999 883
SQ	Niveau 6	5 525	38,0	212	2 609 341
Total		14 526	100,0	175	8 320 210

Tableau 7

Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police et l'activité policière, 2018

Activité policière	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Direction/Administration	173	3,1	154	3,5	154	3,3	481	3,3
Gendarmerie	3 752	67,9	2 630	60,5	3 249	69,8	9 631	66,3
Enquêtes	1 046	18,9	690	15,9	749	16,1	2 485	17,1
Services de soutien	415	7,5	832	19,2	489	10,5	1 736	12,0
Mesures d'urgence	139	2,5	38	0,9	16	0,3	193	1,3
Total	5 525	100,0	4 344	100,0	4 657	100,0	14 526	100,0

Tableau 8

Répartition de l'effectif policier permanent selon l'activité policière, de 2017 à 2018

Activité policière	2017 (n)	2018 (n)	Variation
Direction/Administration	474	481	1,5
Gendarmerie	9 992	9 631	-3,6
Enquêtes	2 438	2 485	1,9
Services de soutien	1 664	1 736	4,3
Mesures d'urgence	203	193	-4,9
Total	14 771	14 526	-1,7

Tableau 9

Évolution de l'effectif policier permanent selon le sexe, de 2009 à 2018

Année	Femmes		Hommes		Total
	(n)	(%)	(n)	(%)	
2009	3 346	23,4	10 974	76,6	14 320
2010	3 447	24,0	10 917	76,0	14 364
2011	3 612	24,6	11 052	75,4	14 664
2012	3 712	25,1	11 094	74,9	14 806
2013	3 771	25,3	11 112	74,7	14 883
2014	3 849	25,8	11 046	74,2	14 895
2015	3 907	26,4	10 912	73,6	14 819
2016	3 924	26,7	10 759	73,3	14 683
2017	4 002	27,1	10 769	72,9	14 771
2018	3 989	27,5	10 537	72,5	14 526

Tableau 10

Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police, le sexe et l'activité policière, 2018

Activité policière	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Direction/Administration	24,3	75,7	45,5	54,5	24,7	75,3	31,2	68,8
Gendarmerie	25,4	74,6	30,7	69,3	25,8	74,2	27,0	73,0
Enquêtes	24,4	75,6	41,3	58,7	29,8	70,2	30,7	69,3
Services de soutien	20,5	79,5	29,7	70,3	26,6	73,4	26,6	73,4
Mesures d'urgence	4,3	95,7	26,3	73,7	0,0	100,0	8,3	91,7
Total	24,3	75,7	32,7	67,3	26,4	73,6	27,5	72,5

Tableau 11

Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police, le sexe et la fonction occupée, 2018

Fonction occupée	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Encadrement/ Supervision	14,1	85,9	16,0	84,0	16,3	83,7	15,3	84,7
Autres postes	27,0	73,0	35,3	64,7	29,0	71,0	30,2	69,8
Total	24,3	75,7	32,7	67,3	26,4	73,6	27,5	72,5

Tableau 12

Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police et le groupe d'âge, 2018

Groupe d'âge	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
24 ans et moins	145	2,6	70	1,6	19	0,4	234	1,6
25 à 34 ans	1 618	29,3	1 179	27,1	1 192	25,6	3 989	27,5
35 à 44 ans	1 914	34,6	1 602	36,9	1 817	39,0	5 333	36,7
45 à 54 ans	1 540	27,9	1 341	30,9	1 420	30,5	4 301	29,6
55 ans et plus	308	5,6	152	3,5	209	4,5	669	4,6
Total	5 525	100,0	4 344	100,0	4 657	100,0	14 526	100,0

Tableau 13

Répartition de l'effectif policier permanent selon le corps de police, le sexe et le groupe d'âge, 2018

Groupe d'âge	SQ		SPVM		Autres CPM	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
24 ans et moins	29,7	70,3	32,9	67,1	36,8	63,2
25 à 34 ans	31,3	68,7	32,7	67,3	31,1	68,9
35 à 44 ans	28,9	71,1	38,3	61,7	31,5	68,5
45 à 54 ans	14,5	85,5	27,7	72,3	18,6	81,4
55 ans et plus	5,2	94,8	15,8	84,2	6,7	93,3
Total	24,3	75,7	32,7	67,3	26,4	73,6

Tableau 14

Évolution de la répartition de l'effectif policier permanent selon le groupe d'âge, de 2009 à 2018

Groupe d'âge	2009 (%)	2010 (%)	2011 (%)	2012 (%)	2013 (%)	2014 (%)	2015 (%)	2016 (%)	2017 (%)	2018 (%)
24 ans et moins	4,3	3,7	3,1	2,7	2,3	2,2	2,3	2,2	2,4	1,6
25 à 34 ans	32,7	32,0	32,0	31,3	30,7	30,0	29,1	28,1	28,3	27,5
35 à 44 ans	36,0	36,1	35,3	35,2	35,2	35,1	35,9	36,4	36,0	36,7
45 à 54 ans	24,5	25,8	27,1	28,0	28,8	29,2	29,1	29,2	28,9	29,6
55 ans et plus	2,5	2,4	2,5	2,8	3,0	3,5	3,6	4,0	4,4	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 15

Évolution de l'effectif policier permanent appartenant à une minorité visible ou ethnique, de 2012 à 2018

Année	SQ (%)	SPVM (%)	Autres CPM (%)	Moyenne (%)
2012	1,1	10,9	1,6	4,2
2013	1,5	10,8	2,1	4,6
2014	1,4	11,1	2,7	4,8
2015	1,5	11,3	2,7	4,9
2016	1,6	11,6	2,7	5,0
2017	1,6	11,6	2,9	5,1
2018	1,7	11,7	2,9	5,1

Tableau 16

Répartition de l'effectif policier permanent appartenant à une minorité visible ou ethnique selon le corps de police, le sexe et le groupe d'âge, 2018

Groupe d'âge	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
24 ans et moins	2,3	1,0	4,3	4,3	0,0	0,0	2,7	1,9
25 à 34 ans	1,4	1,3	5,4	9,8	3,0	3,0	3,1	4,3
35 à 44 ans	1,3	1,7	8,1	14,4	2,6	4,2	4,1	6,0
45 à 54 ans	3,6	2,4	9,1	16,7	2,3	2,0	5,6	6,3
55 ans et plus	6,3	0,0	0,0	14,8	0,0	1,5	1,9	3,6
Total	1,8	1,7	7,5	13,8	2,6	3,0	4,1	5,5

Tableau 17

Répartition de l'effectif policier permanent issu des Premières Nations ou Inuit selon le corps de police, 2018

Corps de police	Policiers permanents issus des Premières Nations ou Inuits		Effectif policier permanent total	
	(n)	(%)	(n)	(%)
Autres CPM	31	22,6	4 657	0,7
SPVM	22	16,1	4 344	0,5
SQ	84	61,3	5 525	1,5
Total	137	100,0	14 526	0,9

Tableau 18

Évolution du nombre de policiers permanents issus des Premières Nations ou Inuits, 2017 et 2018

Corps de police	2017 (n)	2018 (n)	Variation (%)
Autres CPM	29	31	6,9
SPVM	23	22	-4,3
SQ	79	84	6,3
Total	131	137	4,6

Tableau 19

Répartition de l'effectif policier permanent selon le sexe et le nombre d'années de service reconnues, 2018

Années de service reconnues	Femmes	Hommes	Total	
	(%)	(%)	(n)	(%)
Moins de 6 ans	26,7	73,3	1 991	13,7
6 à 10 ans	31,8	68,2	2 491	17,1
11 à 15 ans	34,0	66,0	2 912	20,0
16 à 20 ans	29,9	70,1	3 112	21,4
21 à 25 ans	21,7	78,3	2 058	14,2
26 ans et plus	15,2	84,8	1 962	13,5
Total	27,5	72,5	14 526	100,0

Tableau 20

Évolution de l'effectif policier permanent selon le nombre d'années de service reconnues, de 2009 à 2018

Années de service reconnues	2009 (%)	2010 (%)	2011 (%)	2012 (%)	2013 (%)	2014 (%)	2015 (%)	2016 (%)	2017 (%)	2018 (%)
Moins de 6 ans	22,0	20,2	17,9	14,8	13,6	14,0	14,0	13,9	15,9	13,7
6 à 10 ans	21,0	20,1	19,8	18,7	21,1	19,8	20,6	18,9	17,9	17,1
11 à 15 ans	16,6	18,5	21,2	21,0	23,8	19,4	19,2	19,8	18,7	20,0
16 à 20 ans	18,1	17,2	14,4	12,4	18,5	17,0	17,7	20,4	21,1	21,4
21 à 25 ans	14,1	15,8	17,5	17,9	14,6	16,4	15,8	14,0	13,9	14,2
26 ans et plus	8,2	8,1	9,2	15,2	8,4	13,4	12,7	12,9	12,4	13,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 21

Répartition de l'effectif policier permanent par corps de police selon le sexe et le nombre d'années de service reconnues, 2018

Années de service reconnues	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Moins de 6 ans	26,2	73,8	29,0	71,0	24,1	75,9	26,7	73,3
6 à 10 ans	32,2	67,8	36,0	64,0	29,3	70,7	31,8	68,2
11 à 15 ans	32,3	67,7	36,3	63,7	33,6	66,4	34,0	66,0
16 à 20 ans	25,6	74,4	36,2	63,8	27,5	72,5	29,9	70,1
21 à 25 ans	16,6	83,4	30,0	70,0	18,4	81,6	21,7	78,3
26 ans et plus	7,8	92,2	24,0	76,0	18,1	81,9	15,2	84,8
Total	24,3	75,7	32,7	67,3	26,4	73,6	27,5	72,5

Tableau 22

Évolution du nombre et du pourcentage de policiers permanents ayant pris leur retraite selon le corps de police, de 2009 à 2018

Année	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
2009	163	3,0	56	1,2	107	2,4	326	2,3
2010	125	2,3	77	1,7	94	2,1	296	2,1
2011	88	1,6	58	1,3	84	1,9	230	1,6
2012	90	1,6	55	1,2	76	1,7	221	1,5
2013	116	2,0	88	2,0	71	1,6	275	1,9
2014	124	2,1	186	4,0	115	2,6	425	2,9
2015	191	3,3	228	5,0	86	1,9	505	3,4
2016	200	3,5	191	4,2	104	2,3	495	3,3
2017	208	3,8	156	3,4	129	2,8	493	3,4
2018	182	3,3	150	3,3	127	2,7	459	3,1

Tableau 23

Répartition des policiers permanents ayant pris leur retraite selon le corps de police et le nombre d'années de service reconnues, 2018

Années de service reconnues	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Moins de 25 ans	10	5,5	1	0,7	6	4,7	17	3,7
25 à 30 ans	141	77,5	121	80,7	64	50,4	326	71,0
31 à 35 ans	19	10,4	28	18,7	49	38,6	96	20,9
36 ans et plus	12	6,6	0	0,0	8	6,3	20	4,4
Total	182	100,0	150	100,0	127	100,0	459	100,0

Tableau 24

Répartition de l'effectif policier permanent embauché selon le corps de police et le groupe d'âge, 2018

Groupe d'âge	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
24 ans et moins	110	50,9	65	46,8	20	15,0	195	40,0
25 à 34 ans	102	47,2	66	47,5	101	75,9	269	55,1
35 à 44 ans	4	1,9	8	5,8	11	8,3	23	4,7
45 à 54 ans	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
55 ans et plus	0	0,0	0	0,0	1	0,8	1	0,2
Total	216	100,0	139	100,0	133	100,0	488	100,0

Tableau 25

Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police, 2018

Corps de police	Civils permanents	
	(n)	(%)
Autres CPM	1 228	32,0
SPVM	827	21,6
SQ	1 777	46,4
Total	3 832	100,0

Tableau 26

Évolution de l'effectif civil permanent selon la fonction occupée, de 2015 à 2018

Fonction occupée	2015		2016		2017		2018	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Cadre	260	6,9	263	6,9	275	7,2	274	7,2
Professionnel	467	12,4	474	12,5	499	13,1	533	13,9
Technicien	539	14,3	450	11,9	483	12,7	500	13,0
Personnel de soutien	2 515	66,5	2 599	68,6	2 559	67,1	2 525	65,9
Total	3 781	100,0	3 786	100,0	3 816	100,0	3 832	100,0

Tableau 27

Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police et la fonction occupée, 2018

Fonction occupée	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Cadre	68	3,8	75	9,1	131	10,7	274	7,2
Professionnel	427	24,0	62	7,5	44	3,6	533	13,9
Technicien	379	21,3	53	6,4	68	5,5	500	13,0
Personnel de soutien	903	50,8	637	77,0	985	80,2	2 525	65,9
Total	1 777	100,0	827	100,0	1 228	100,0	3 832	100,0

Tableau 28

Répartition de l'effectif civil permanent selon le sexe et la fonction occupée, 2018

Fonction occupée	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Cadre	176	64,2	98	35,8	274	7,2
Professionnel	337	63,2	196	36,8	533	13,9
Technicien	348	69,6	152	30,4	500	13,0
Personnel de soutien	1 857	73,5	668	26,5	2 525	65,9
Total	2 718	70,9	1 114	29,1	3 832	100,0

Tableau 29

Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police, le sexe et le groupe d'âge, 2018

Groupe d'âge	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
24 ans et moins	60,0	40,0	0,0	100,0	72,7	27,3	63,6	36,4
25 à 34 ans	78,4	21,6	77,4	22,6	70,1	29,9	75,0	25,0
35 à 44 ans	67,4	32,6	67,6	32,4	68,6	31,4	67,9	32,1
45 à 54 ans	69,2	30,8	68,8	31,2	74,2	25,8	70,6	29,4
55 ans et plus	72,8	27,2	66,2	33,8	76,8	23,2	72,7	27,3
Total	70,8	29,2	69,3	30,7	72,1	27,9	70,9	29,1

Tableau 30

Répartition de l'effectif civil permanent selon le corps de police, le sexe et le nombre d'années de service reconnues, 2018

Années de service reconnues	SQ		SPVM		Autres CPM		Total	
	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Hommes (%)
Moins de 6 ans	69,0	31,0	68,2	31,8	73,2	26,8	70,0	30,0
6 à 10 ans	71,1	28,9	66,8	33,2	68,6	31,4	69,4	30,6
11 à 15 ans	66,1	33,9	70,0	30,0	73,2	26,8	69,9	30,1
16 à 20 ans	75,5	24,5	73,2	26,8	76,3	23,7	75,2	24,8
21 à 25 ans	78,8	21,2	72,1	27,9	67,1	32,9	71,1	28,9
26 ans et plus	76,6	23,4	67,8	32,2	75,4	24,6	73,6	26,4
Total	70,8	29,2	69,3	30,7	72,1	27,9	70,9	29,1

Tableau 31

Répartition de l'effectif permanent dans les CPA selon le sexe, 2018

Effectif permanent	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Policiers	41	51,9	312	95,4	353	86,9
Constables spéciaux	2	2,5	8	2,4	10	2,5
Civils	36	45,6	7	2,1	43	10,6
Total	79	100,0	327	100,0	406	100,0

Tableau 32

Répartition de l'effectif policier permanent dans les CPA selon la fonction occupée, 2018

Fonction occupée	Policiers permanents	
	(n)	(%)
Supervision/Encadrement	55	15,6
Enquêteur	28	7,9
Patrouilleur	223	63,2
Autre fonction	47	13,3
Total	353	100,0

Tableau 33

Répartition de l'effectif policier permanent dans les CPA selon le sexe et la fonction occupée, 2018

Fonction occupée	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Supervision/Encadrement	6	10,9	49	89,1	55	15,6
Enquêteur	3	10,7	25	89,3	28	7,9
Patrouilleur	26	11,7	197	88,3	223	63,2
Autre fonction	6	12,8	41	87,2	47	13,3
Total	41	11,6	312	88,4	353	100,0

Tableau 34

Répartition de l'effectif policier permanent dans les CPA selon le sexe et le groupe d'âge, 2018

Groupe d'âge	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
24 ans et moins	5	12,2	28	9,0	33	9,3
25 à 34 ans	17	41,5	95	30,4	112	31,7
35 à 44 ans	10	24,4	106	34,0	116	32,9
45 à 54 ans	9	22,0	64	20,5	73	20,7
55 ans et plus	0	0,0	19	6,1	19	5,4
Total	41	100,0	312	100,0	353	100,0

Tableau 35

Répartition de l'effectif policier permanent dans les CPA selon le sexe et les années de service reconnues, 2018

Années de service reconnues	Femmes		Homme		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Moins de 6 ans	21	51,2	126	40,4	147	41,6
6 à 10 ans	4	9,8	58	18,6	62	17,6
11 à 15 ans	6	14,6	58	18,6	64	18,1
16 à 20 ans	4	9,8	33	10,6	37	10,5
21 à 25 ans	4	9,8	21	6,7	25	7,1
26 ans ou plus	2	4,9	16	5,1	18	5,1
Total	41	100,0	312	100,0	353	100,0

Tableau 36

Répartition de l'effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon la fonction occupée, 2018

Fonction occupée	Constables spéciaux permanents	
	(n)	(%)
Supervision/Encadrement	1	10,0
Enquêteur	1	10,0
Patrouilleur	7	70,0
Autre fonction	1	10,0
Total	10	100,0

Tableau 37

Répartition de l'effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon le sexe et la fonction occupée, 2018

Fonction occupée	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Supervision/Encadrement	0	0,0	1	12,5	1	10,0
Enquêteur	1	50,0	0	0,0	1	10,0
Patrouilleur	1	50,0	6	75,0	7	70,0
Autre fonction	0	0,0	1	12,5	1	10,0
Total	2	100,0	8	100,0	10	100,0

Tableau 38

Répartition de l'effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon le sexe et le groupe d'âge, 2018

Groupe d'âge	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
24 ans et moins	0	0,0	0	0,0	0	0,0
25 à 34 ans	0	0,0	2	25,0	2	20,0
35 à 44 ans	1	50,0	3	37,5	4	40,0
45 à 54 ans	1	50,0	2	25,0	3	30,0
55 ans et plus	0	0,0	1	12,5	1	10,0
Total	2	100,0	8	100,0	10	100,0

Tableau 39

Répartition de l'effectif des constables spéciaux permanents dans les CPA selon le sexe et les années de service reconnues, 2018

Années de service reconnues	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Moins de 6 ans	0	0,0	1	12,5	1	10,0
6 à 10 ans	0	0,0	1	12,5	1	10,0
11 à 15 ans	1	50,0	2	25,0	3	30,0
16 à 20 ans	1	50,0	4	50,0	5	50,0
21 à 25 ans	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
26 ans ou plus	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0
Total	2	100,0	8	100,0	10	100,0

Tableau 40

Répartition de l'effectif civil permanent dans les CPA selon le sexe et la fonction occupée, 2018

Fonction occupée	Femmes		Hommes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Cadre	0	0,0	1	14,3	1	2,3
Professionnel	2	5,6	0	0,0	2	4,7
Technicien	6	16,7	1	14,3	7	16,3
Personnel de soutien	28	77,8	5	71,4	33	76,7
Total	36	100,0	7	100,0	43	100,0

Annexe II

La desserte policière dans les corps de police municipaux, 2018

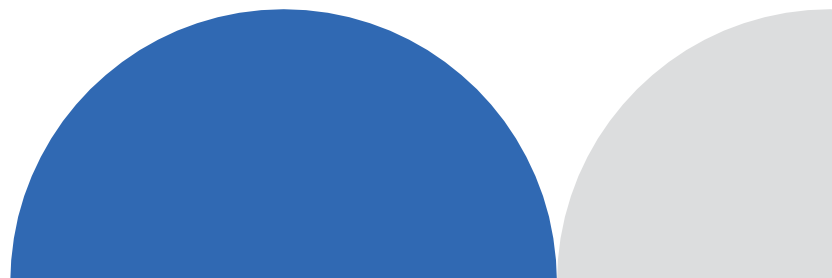


Tableau 41

Les corps de police municipaux selon le niveau de service policier, Québec, 2018

Corps de police de niveau 1	Population
Desservant moins de 50 000 habitants	
Bromont	9 817
Mont-Tremblant (desserte multiple)	10 052
Thetford Mines	25 823
Memphrémagog (desserte multiple)	35 878
Total	81 570
Desservant de 50 000 à 99 999 habitants	
Granby	68 045
Saint-Jérôme	77 828
Saint-Jean-sur-Richelieu	97 087
Total	242 960

Corps de police de niveau 2	Population
Desservant moins de 100 000 habitants (CPM visés par l'article 71 de la Loi sur la police)	
Mercier	13 900
L'Assomption–Saint-Sulpice (desserte multiple)	26 602
Saint-Eustache	44 871
Mascouche	48 423
Région de Deux-Montagnes (desserte multiple)	50 391
MRC Les Collines-de-l'Outaouais (desserte multiple)	50 708
Mirabel (desserte multiple)	71 841
Blainville	59 591
Châteauguay (desserte multiple)	67 742
Thérèse-De Blainville (desserte multiple)	76 462
Repentigny (desserte multiple)	91 439
Total	601 970
Desservant de 100 000 à 249 999 habitants	
Région de Roussillon (régie) (desserte multiple)	110 587
Terrebonne (desserte multiple)	140 888
Trois-Rivières	136 847
Lévis	146 794
Saguenay (desserte multiple)	148 129
Sherbrooke	165 937
Richelieu–Saint-Laurent (régie) (desserte multiple)	210 310
Total	1 059 492

Corps de police de niveau 3	Population
Desservant de 250 000 à 499 999 habitants	
Gatineau	283 961
Laval	434 998
Longueuil (desserte multiple)	426 379
Total	1 145 338

Corps de police de niveau 4	Population
Desservant de 500 000 à 999 999 habitants	
Québec (desserte multiple)	579 656

Corps de police de niveau 5	Population
Desservant 1 000 000 habitants et plus	
Montréal (desserte multiple)	1 999 883

Population totale desservie par les CPM	5 710 869
--	------------------

Source : Décret de population 1421-2018 publié dans la *Gazette officielle du Québec*.

Tableau 42

Répartition de la population desservie selon le type de corps de police et la région administrative, Québec, 2018

Région administrative	Population régionale desservie (n)		Population régionale desservie* (%)		Corps de police municipaux (n)
	Corps de police municipaux	Sûreté du Québec	Corps de police municipaux	Sûreté du Québec	
Bas-Saint-Laurent	0	198 708	0,0	100,0	0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	148 129	127 774	53,7	46,3	1
Capitale-Nationale	579 656	165 255	77,8	22,2	1
Mauricie	136 847	129 890	51,3	48,7	1
Estrie	201 815	124 690	61,8	38,2	2
Montréal	1 999 883	0	100,0	0,0	1
Outaouais	334 669	56 624	85,5	14,5	2
Abitibi-Témiscamingue	0	145 552	0,0	100,0	0
Côte-Nord	0	82 576	0,0	100,0	0
Nord-du-Québec	0	14 233	0,0	100,0	0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0	88 955	0,0	100,0	0
Chaudière-Appalaches	172 617	256 307	40,2	59,8	2
Laval	434 998	0	100,0	0,0	1
Lanaudière**	307 352	225 394	57,7	42,3	4
Laurentides	391 036	196 728	66,5	33,5	7
Montérégie	1 003 867	548 976	64,6	35,4	8
Centre-du-Québec	0	247 679	0,0	100,0	0
Total***	5 710 869	2 609 341	68,6	31,4	30

Source : Décret de population 1421-2018 publié dans la *Gazette officielle du Québec*.

* La population desservie par un corps ou service de police autochtone est exclue. Celle-ci équivaut à moins de 1 % de la population québécoise.

** La population des municipalités de Bois-des-Filion (9 874) et de Sainte-Anne-des-Plaines (15 052) a été incluse dans la région de Lanaudière puisque ces villes sont desservies par le Service de police de Terrebonne.

***Total de la population desservie par les CPM et la SQ : 8 320 210.

Annexe III

La desserte policière dans les corps de police autochtones, 2018

Tableau 43

Répartition de la population desservie par les CPA, Québec

Corps de police	Nation	Région administrative ¹	Population ²
Akwesasne (Québec seulement)	Mohawks	Montréal	2 399
Eagle Village (Kebaowek)	Algonquins	Abitibi-Témiscamingue	299
Eeyou Eenou	Cris (9 villages)	Nord-du-Québec	17 762
Essipit	Innus	Côte-Nord	292
Gesgapegiag	Micmacs	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	667
Kahnawake	Mohawks	Montréal	10 124
Kativik	Inuit (14 communautés)	Nord-du-Québec	13 712
Kawawachikamach	Naskapis	Côte-Nord	640
Kitigan Zibi	Algonquins	Outaouais	1 211
Lac Simon	Algonquins	Abitibi-Témiscamingue	1 418
Listuguj	Micmacs	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 550
Manawan	Attikameks	Lanaudière	2 114
Mashteuiatsh	Innus	Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 983
Odanak-Wôlinak	Abénaquis	Centre-du-Québec	669
Opticivan	Attikameks	Mauricie	2 047
Pakua Shipi	Innus	Côte-Nord	230
Pessamit	Innus	Côte-Nord	2 307
Pikogan	Algonquins	Abitibi-Témiscamingue	546
Timiskaming	Algonquins	Abitibi-Témiscamingue	544
Uashat Mak Mani-Utenam	Innus	Côte-Nord	3 063
Wemotaci	Attikameks	Mauricie	1 259
Wendake	Hurons-Wendats	Capitale-Nationale	2 250
Total			67 086

1. Données tirées du site du Secrétariat aux affaires autochtones.

2. Données tirées du décret de population 1421-2018 publié dans la *Gazette officielle du Québec*.

Tableau 44

Nombre de policiers et constables spéciaux permanents issus des Premières Nations ou Inuits, Québec, 2018

Corps de police	Policiers et constables spéciaux permanents issus des Premières Nations ou Inuits	
	Policiers	Constables spéciaux
Abénaquis (Odanak-Wôlinak)	4	0
Akwesasne	33	0
Eagle Village (Kebaowek)	1	0
Eeyou Eenou	45	0
Essipit	4	0
Gesgapegiag	4	0
Kahnawake	26	4
Kativik	1	2
Kitigan Zibi	9	0
Lac-Simon	7	0
Listuguj	6	3
Manawan	9	0
Mashteuiatsh	10	0
Naskapi (Kawawachikamach)	6	0
Pakua Shipi	2	1
Pessamit	15	0
Pikogan	1	0
Opitciwan	10	0
Timiskaming	6	0
Uashat Mak Mani-Utenam	10	0
Wemotaci	7	0
Wendake	6	0
Total	222	10

Tableau 45

Nombre de policiers et constables spéciaux permanents dans les CPA, Québec, 2018

Corps de police	Nombre
Abénaquis (Odanak-Wôlinak)	7
Akwesasne	38
Eagle Village (Kebaowek)	1
Eeyou Eenou	78
Essipit	4
Gesgapegiag	8
Kahnawake	30
Kativik	58
Kitigan Zibi	9
Lac-Simon	12
Listuguj	11
Manawan	9
Mashteuiatsh	10
Naskapi (Kawawachikamach)	8
Pakua Shipi	5
Pessamit	15
Pikogan	5
Opitciwan	17
Timiskaming	6
Uashat Mak Mani-Utenam	11
Wemotaci	11
Wendake	10
Total	363

